

N°2021-06/39B

Objet : ACQUISITION DE PARCELLES AN 493 LIAISON STRUCTURANTE DURABLE NORD-OUEST.

L'an deux mille vingt et un, le 30 juin, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	10	Vote :	Pour :	10
En exercice :	10		Contre :	0
Présents :	10		Abstention :	0

Présents : Dominique ANDRAULT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Robert OLIVE, Nathalie PINEAU, Jean ROMEO, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

Secrétaire de séance : Jean-Jacques THIBAUT.

Date de convocation : 23 juin 2021

Le Président expose à l'Assemblée,

Dans le cadre de la politique de réserve foncière menée par la Communauté de Communes Sud Roussillon dans le domaine de l'agriculture et de lutte contre les friches d'une part, et du projet d'aménagement de la liaison structurante durable nord-ouest de Saint-Cyprien (incluant la voie de contournement des Massardes), d'autre part, les consorts DUCARNIN-PETIT ont accepté de céder à la Communauté de Communes une partie de la parcelle cadastrée AN 493, d'une superficie de 195 m², située en zone agricole.

L'estimation des domaines sur ce projet fixe à 3 euros le mètre carré.

Il est donc proposé de procéder à l'acquisition de ce terrain au prix indiqué, soit 585 euros.

EN CONSEQUENCE LE BUREAU APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

↳ **DECIDE** d'acquérir ce terrain au prix indiqué, soit 585 euros ;

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant dûment habilité à signer l'acte notarié à intervenir.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20210630-2021-06-39B-DE
Date de télétransmission : 02/07/2021
Date de réception préfecture : 02/07/2021

Pour extrait conforme,
Le Président

